

La Musique

Revue mensuelle

SOMMAIRE :

Une Ecole de Musique.

La Mesure.....J.-ROBERT TALBOT

Musique et musiciens à Québec :
Joseph Vézina.....N. LEVASSEUR

Musique d'église : Organisation
des Scholae grégoriennes
(2^e article) Abbé WANDEWALLE

Le Chant ChoralOCTAVE BOURDON
(3^e article)

Lettre de ParisJ. DE VALDOR

Echos et Nouvelles. — Concerts.
Variétés.

Abonnement : \$2.00 par année

Le numéro 15 sous

Parait le 15 de chaque mois

LA MUSIQUE

Revue mensuelle

Publiée sous la direction de Omer Létourneau et Hector Faber

Secrétaire de la rédaction : Jos. F. de Bellevail

COLLABORATEURS :

M. JEAN AUBOIS
M. J.-ARTHUR BERNIER
R. P. LOUIS BONVIN, S. J.
M. OCTAVE BOURDON
R. P. J. BÉRICOT, S. M. M.
Mademoiselle VICTORIA CARTIER
M. GUSTAVE COMTE
M. AUGUSTE DESCARRIES
M. HENRI GAGNON
M. l'abbé PLACIDE GAGNON.
M. J.-A. GILBERT
Madame MARIA LAGACÉ-GIRARD
R. P. C.-H. LEFEBVRE, S. J.

M. ARTHUR LETONDAL
M. N. LEVASSEUR
M. l'abbé OLIVIER MAURALT, P. S. S.
M. XAVIER MERCIER
M. le docteur J.-G. PARADIS
M. le chanoine J.-R. PELLETIER
M. FRÉD. PELLETIER
M. ALFRED POULIN
S. M. de S. M.
M. E. STIÉVENARD
M. ROBERT TALBOT
M. EDM.-J. TRUDEL
M. JOSEPH DE VALDOR

Administration :

20, Côte de la Montagne, Québec

Téléphone 6349

Adresser toute correspondance à l'administration.

ABONNEMENTS :

Un an \$2.00
(Canada, Etats-Unis et Union Postale)

L'abonnement part de janvier et est payable d'avance. Les numéros parus sont envoyés aussitôt inscription. La collection des années 1919 à 1921 se vend \$1.50 (par la poste, \$1.60) chacune.

Prière de faire remise par mandat-poste ou chèque payable au pair à Québec.

Musique en feuilles Instruments de musique
Assortiment des plus complet

BEAUDRY FRERES

ENR.

263, rue St-Jean

Tél. 833

Photographie d'art Photographie commerciale.

Ouvrages de S. M. de S. M.

En vente chez
les principaux libraires et marchands de musique

Théorie Musicale spécialement dédiée aux
jeunes pianistes 75c
Précis de la Théorie Musicale 35c
Recueil d'exercices sur le Précis de la T. M. 35

English Editions

Musical Theory especially dedicated to young
pianists 75c
Abridgment of the Musical Theory 35c
Exercises based on the Abridgment of the
Musical Theory 35c

Maison Ed. Archambault

La maison ARCHAMBAULT, si^se au centre de la métropole, est l'endroit tout indiqué pour vos achats de musique vocale et instrumentale. Vous y trouverez un choix complet des œuvres des maîtres classiques et des compositeurs modernes.

Cette maison fait en outre un commerce considérable de pianos et de phonographes les plus recherchés des artistes et des amateurs de musique.

C'est également dans cette maison qu'est établi le comptoir de musique religieuse du BUREAU D'ÉDITION de la SCOHLA CANTORUM de Montréal, rendez-vous habituel des organistes et des maîtres de chapelle.

312 à 316-est, rue Ste-Catherine
Montréal.

1861-1922

61ème anniversaire de la

MAISON A.-J. BOUCHER

28-Est, rue Notre-Dame, MONTRÉAL.

Chants religieux et profanes, pour fêtes et distributions de prix.

Spécialité pour Maisons d'éducation, Conservatoires et Académies du Canada.



Les Orgues Casavant

SONT CÉLÈBRES



Au delà de 900 ont été construites par
MAISON CASAVANT FRÈRES, L.
dont 65 à quatre claviers, 197 à trois claviers,
538 à deux claviers, etc.



CASAVANT FRÈRES,

FACTEURS D'ORGUES

SAINT-HYACINTHE, Q.

QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE

IMPORTATION - EXPORTATION

Vente en gros :

FRUITS, LÉGUMES, POISSONS FRAIS, GELÉ, SALÉ, FUMÉ,
HUITRES, TABAC, AMANDES, ETC.

Fabrique de Limonades gazeuses

116, rue Dalhousie

Québec

CHANTEZ EN FRANÇAIS

Catalogue de Mélodies nouvelles, chantées pour la première fois au Canada cet hiver, adressé sur réception de 3 cts pour affranchissement.

MUSIQUE RELIGIEUSE POUR TOUTES LES FÊTES DE L'ANNEE

Musique spéciale pour Fêtes et Distributions de prix, Examens des Académies et Conservatoires de musique du Canada.

Nous avons TOUT ce qui est joli en musique Classique et Moderne.

RAOUL VENNAT :-: 642, rue St-Denis, Montréal

— Tel. Est 3065 —

" LA MUSIQUE " ne rendra compte que des concerts pour lesquels elle reçoit le service de presse.

OSCAR HAMEL

ETUDE DE
HAMEL & MACKAY
NOTAIRES

Rod.-E. MacKAY

Représentants de VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, L'ITEE, pour la vente des Obligations municipales.

Bureaux : 80, rue St-Pierre, Québec. — Téléphone 4455 — Echange privé.

PAUL DROUIN, C.R.

AVOCAT

Edifice Quebec Railway

Tél. 466

ADRIEN FALARDEAU

AVOCAT

Edifice Quebec Railway

Tél. 2307

L'Imprimerie Modèle



Programmes de Concerts
Pancartes, etc.

—
Demandez nos prix.

Impressions en tous
genres

—
Travail rapide et soigné

20, Cote de la Montagne

Téléphone 6349

Hermann Courchesne

J.-Albert Gaubin

Gaubin & Courchesne

Pianos — Orgues — Violons — Musique en Feuilles — Victor-Vietrolas
Disques "Victor" — Musique Classique et Populaire — Musique Religieuse
Editions Européennes et Américaines



252, rue St-Joseph

142, rue St-Jean

QUEBEC.

TEL. 4626

TEL. 4345

Lavigueur & Hutchison

SEULS REPRÉSENTANTS DES
CÉLÈBRES PIANOS

HEINTZMAN & CO.

(LE FAVORI DES ARTISTES)

Distributeurs des Grafonolas COLUMBIA et des merveilleux BRUNSWICK, reproduisant
à la perfection tous les disques de n'importe quelle marque

CONDITIONS DE PAIEMENT LES PLUS FACILES

81, RUE ST-JEAN

Succursale : 54, rue St-Joseph.

Bravo Laval !



Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, tout au moins d'une façon officielle, la fondation d'une Ecole de Musique à l'Université Laval.

Ont été nommés professeurs titulaires et "docteurs en Musique" : MM. Gustave Gagnon, Arthur Lavigne, Joseph Vézina et J.-Alexandre Gilbert.

Les professeurs agrégés sont : M. l'abbé C. DesRochers, M. l'abbé L. Tardif, M. l'abbé L. Destroismaisons, MM. Arthur Bernier, Henri Gagnon, Omer Létourneau et J.-Robert Talbot.

M. Gustave Gagnon est le directeur de l'Ecole et M. J.-Robert Talbot en est le secrétaire.

Voilà la grande nouvelle annoncée par M^{on}seigneur Gariépy le soir de la collation des diplômes. Nous n'avons pas de commentaires à ajouter ; qu'on nous permette seulement de féliciter Laval d'avoir su garder à Québec l'habitude de battre les sentiers nouveaux. L'Université Laval fait un mouvement doublement apprécié des musiciens, puisqu'elle reconnaît leur travail et, surtout, leur donne des armes pour défendre le domaine intellectuel de la patrie.

Le sens de la tonalité

Le « diapason naturel »

Parmi les musiciens ils s'en trouve bien peu qui aient ce que d'autres appellent le « diapason naturel » c'est-à-dire la faculté de reconnaître ou de désigner, à la simple audition, tel son donné ou demandé.

Dès son jeune âge, Saint-Saëns était doué de cette faculté. Madame Berthe Roy possède également ce don, plutôt rare, peut-être parce que peu développé dès les débuts de l'éducation musicale.

Naturellement la question s'est posée : « Est-ce une aubaine, et ce privilège est-il enviable ? »

Non moins naturellement, les avis se sont partagés et les réponses ont varié. Contrairement à l'opinion courante un musicien anglais y voit un inconvénient plutôt qu'un avantage. Nous citons son témoignage à titre d'information :

« Peu d'entre nous ont le "diapason naturel" et nous devons nous en féliciter.

« Ce "don" n'a rien de commun avec le tempérament musical. Bien peu de musiciens le possèdent ; plusieurs qui en sont nantis ne sont pas, pour cela, des musiciens de réel-

le valeur, et ceux qui en sont privés s'arrangent pour réussir quand même. Un éminent chef d'orchestre s'en disait ennuyé ».

Il n'y a là rien de bien convaincant et, pour ce particulier, les raisinssont trop verts. Il semble bien, au contraire, que ce soit un avantage sérieux et d'une incontestable utili-

té pour certaines classes de musiciens, les organistes entre autres, qui ont, à tout moment des offices, l'occasion d'exercer cette faculté dans l'accompagnement des répons au célébrant.

Il importe donc de développer chez les enfants ce sens du "diapason naturel".

LA MESURE

Quelques définitions

«La mesure est la division d'un morceau de musique en parties égales». — (Danhauser).

a) La mesure précède-t-elle ou s'ajoute-t-elle à l'idée mélodique ? — Elle ne précède ni ne s'ajoute, elle naît avec l'idée ou la cellule mélodique. Elle est une des parties essentielles à la nature même de toute phrase mélodique. Si la mesure était la division d'un tout en parties égales, il faudrait d'abord connaître l'entier avant de pouvoir donner la valeur de la fraction.

b) «Parties égales». Ceci s'applique-t-il à la métrique, à la phrase ou encore à la période ? Cette définition est donc bien loin de nous donner satisfaction.

Celle du Larousse est de beaucoup préférable : «La mesure est la durée résultant d'un certain nombre de temps consécutifs». — Cette définition nous fait connaître : 1o — La nature de la mesure : la somme de plusieurs durées. 2o — Cette définition est réciproque puisque «la somme des valeurs c'est l'essence même de la mesure».

Quoique satisfaisante, cette définition n'est cependant pas complète, car elle énonce ce qu'est la mesure, mais

sans donner sa raison d'être. Stiévenard dit : «La mesure est le moyen pratique de régler l'exécution des notes et des silences», alors que Reuschel énonce : «La mesure est l'ensemble des lois qui établissent le rapport formel des sons, quand à la durée». De son côté le savant auteur allemand Riemann nous démontre que «La nature même de l'art musical implique la nécessité d'une mensuration continue de la durée des sons.»

Que serait celle-ci : *La mesure est la résultante d'une somme de temps consécutifs ; somme sur laquelle on se base pour régler, d'une façon pratique, l'exécution des notes et des silences.*

Peut-être est-il plus exact de dire : la mesure est la résultante d'une somme de temps consécutifs, plutôt que : la mesure est la durée résultant d'un certain nombre de temps consécutifs. Car, la mesure est bel et bien la résultante d'une réunion de mouvements, ce qu'on appelle «temps». De plus, c'est bien la mesure qui est directement «la résultante» des durées. Enfin, avis à ceux qui veulent chercher !

J.-Robert TALBOT

Musique et Musiciens à Québec

Souvenirs d'un amateur

— PAR —
N. LeVASSEUR

Collège fragmenta ne pereant

Vézina reprend en 1912 son ascension vers le sommet du Parnasse en écrivant la musique d'un opéra-comique en deux actes intitulé *Le Fétiche*, dont le libretto est l'oeuvre d'Alexandre Villandray (Alexandre Plante) et le poème par Louis Fleur (Antonio Langlais).

L'intrigue se passe au Canada, vers l'an 1701, dans un fort du lac Champlain, poste avancé, fortifié dans le but de tenir les sauvages en respect. Le comte d'Issy commande le fort. Sa fille Gaétane et une nièce orpheline, Lucienne, habitent avec lui.

Un jeune officier, Edgar, sous les ordres du comte, est aimé de Lucienne, qui se croit payée de retour. Gaétane, elle, est éprise d'un autre officier, Gaston de Val, qui lui aussi l'aime et pour cette raison a dû fuir devant une provocation en duel du comte d'Issy. Par l'intermédiaire d'un serviteur, Gaston doit revoir en secret Gaétane qui l'attend après le couvre-feu ; mais survient Edgar qui, infidèle à Lucienne, confesse à Gaétane son amour pour elle et son désir d'en être aimé. Gaétane lutte contre les avances d'Edgar qui la saisit, pour être surpris par Lucienne qui arrive sur les entrefaites. Cette dernière, folle de rage accuse Gaétane de lui enlever son fiancé.

Pendant qu'affaisée elle donne cours à sa douleur, survient un indien, Pied-Léger, qui est à la recherche d'une femme blanche pour rendre le Manitou favorable à sa tribu et leur procurer du gibier en abondance.

Lucienne, voulant se venger de sa cousine et reconquérir Edgar, promet à Pied-Léger de lui livrer Gaétane.

Le trappeur canadien, Jean-Pierre entre en scène. Il apporte au comte la nouvelle d'un renfort de vingt hommes qui seront au Fort le lendemain.

Dans son entrevue avec Gaston, Gaétane refuse de se rendre à ses pressantes sollicitations de fuir avec lui. Apparaissent Edgar et le comte qui provoque à nouveau Gaston en duel. Gaétane s'évanouit dans les bras de Lucienne qui l'amène près d'une porte dérobée et la livre à Pied-Léger. Lucienne tombe à la renverse simulant la douleur.

Le second acte se passe dans un campement indien de la tribu des Loups sur le bord du lac.

Les sauvages attendent le retour de Pied-Léger qui doit rapporter le *Fétiche*, c'est-à-dire la pierre-de-chasse du trappeur Jean-Pierre Pérusse, ou la femme blanche, suivant les ordres du Manitou. Pied-Léger sera scalpé s'il revient sans l'un ou l'autre. Mais le voilà qui arrive emportant Gaétane. Grande joie au camp. Enfin les dieux seront favorables et les sauvages partent donc pour la chasse. Pied-Léger reste au campement avec Saika, jeune indienne pour voir à ce que la femme blanche ne s'enfuie pas.

Les sauvages sont bientôt de retour avec un prisonnier : c'est Gaston qui s'était mis à la poursuite de sa fiancée et de Pied-Léger.

Gaston est attaché au poteau de torture. On entonne les chants de

mort, et on s'apprête à la fête de la torture.

Pendant ce temps, les soldats français sous le commandement du comte, ont entouré le campement indien. Ils envoient le trappeur, ami des sauvages, demander la délivrance de Gaétane. Au cas d'insuccès, la bourgade sera prise d'assaut. Jean-Pierre connaît bien les enfants des bois, particulièrement cette tribu. Il a chassé avec leurs chefs et autrefois guéri le jeune Pied-Léger. Il parlemente avec eux, et apprend que sa pierre de chasse remplacera la femme blanche. Finalement il obtient la délivrance des captifs.

Pendant que se conclut le traité dans la tente du chef, avec tout le cérémonial accoutumé chez les Indiens, Edgar parait et aperçoit Gaétane dans les bras de Gaston. Il va s'élançer sur eux armé d'un mousquet, mais un sauvage qui le suivait en rampant l'atteint et le tue.

Voilà qu'on entend la voix de Lucienne qui appelle Gaétane. Accablée par les remords, elle a voulu expier son crime et est venue se livrer elle-même pour racheter la liberté de sa cousine. Au moment où elle lui demande pardon, elle aperçoit le cadavre d'Edgar. Terrassée par la douleur, elle devient folle.

Le comte fait aussi la paix avec Gaston à qui il offre de remplacer l'officier qu'il vient de perdre.

Les 11 et 12 mars 1912, premières représentations de cet opéra à l'Auditorium de Québec devant une salle comble et enthousiaste. Les rôles étaient tenus comme suit :

Le comte d'Issy.....	MM. G. Chouinard
Gaston de Val	H. Paré
Edgar de Pousse Rocher	A. Leclerc
Jean-Pierre Pérusse.....	H. Chassé
Michel Verdier	R. Leblond
Pied-Léger.....	Léo Plante
Bisson-Borgue.....	L. Bolduc
Técumseh	C. Dompierre

Gaétane	Mlles A. Giguère
Lucienne.....	A. Desrosiers
Saïka.....	J. Gagnon

L'auteur de la partition du *Fétiche* montre qu'il a une bonne connaissance de la scène et possède des ressources qu'il exploite habilement dans les effets qu'il produit sur son auditoire. La musique des divers chants indiens est saisissante et fort caractéristique ; les chansons du trappeur, du scalpe, de la chasse, le chant de la mort sont particulièrement bien réussis.

Vézina s'est tiré d'admirable façon dans le ballet qui est présenté au milieu du second acte. La musique abonde en périodes pleines de vigueur et d'éclat.

Ce ballet, en même temps qu'il flatte agréablement les oreilles, charme aussi les yeux par la gracieuseté et la fantaisie des mouvements, et l'originalité des costumes. Mlle Shirley Gowen avait la direction de la partie chorégraphique. Ce corps de ballet se composait des jeunes filles suivantes : Mlles Hope Glass, Evelyn Meredith, Marie Dunn, Daphne Gibsons, Mable Parmelee, Aldyth Wallon, Bertha Parmelee, Grace Johnston, Florence Meredith, Ruth Johnston. Coryphée : Mlle Shirley Gowen.

Les décors scéniques avaient été exécutés par M. Art. Renaud ; ils méritaient d'être signalés.

A l'occasion de la production récente de son dernier opéra "Le Fétiche", des amis conviaient Vézina à un banquet qui fut donné au Kent House le 22 avril 1912.

Le banquet était présidé par M. Alonzo Cinq-Mars, journaliste. Les membres de l'orchestre de l'Artillerie Royale, étant de la partie, contribuèrent beaucoup à l'éclat de cette manifestation. Cette fête fut aussi l'occasion de la présentation

d'une bourse à l'hôte de la circonstance.

En juin de la même année il recevait des autorités militaires la médaille de long service.

Le 31 août suivant, Vézina quittait l'orgue de l'église St - Patrice, qu'il occupait depuis 1896, pour remplir une charge plus avantageuse et plus en harmonie avec son expérience de directeur de groupes de musiciens, celle de maître de chapelle à la Basilique de Québec, où on le trouve encore aujourd'hui. Avant son départ de la tribune de l'orgue de St-Patrice, il fut l'objet d'une cordiale démonstration de la part du chœur de l'église qui voulut lui témoigner et ses regrets et la haute appréciation qu'il faisait de ses services.

Dans l'automne 1912, Vézina crut devoir donner sa démission comme chef de musique de l'Artillerie de garnison à la citadelle de Québec, poste qu'il occupait depuis 1879. Il n'avait eu qu'à se louer de ses excellents rapports avec le Lieut.-Col. Benson lorsqu'il était sous son commandement. J'ai eu l'avantage d'être intimement lié avec cet officier, joli garçon, d'une irréprochable correction de manières, c'était l'homme le plus charmant du monde. Aussi jouissait-il du respect, de la considération et de l'estime de tous ceux qui entraient en relations avec lui. Je n'en puis dire autant de son successeur qui fut un nommé English, lieutenant-colonel. C'était un type à la charpente osseuse, à la figure sèche, à la mine renfrognée et rébarbative. Il nous était arrivé la tête remplie de préjugés contre les *coloniaux*, surtout s'ils n'étaient pas de race anglo-saxone.

Aussi Vézina se ressentit-il de ce brusque revirement dans l'attitude du commandement en chef de la garnison. Mais le Lieut.-Col. English ne s'éternisa pas à la citadelle. Il

fut remplacé par le Lieut.-Col. Birstall, et c'est alors que Vézina crut devoir prendre sa retraite. A cette occasion, en octobre 1912, il fut fêté par les officiers et sous-officiers du régiment ainsi que des amis de l'extérieur et on lui présenta un magnifique chronomètre en or avec chaîne.

A l'avènement de la belle saison, en 1916, les citoyens de Québec se trouvèrent privés des sérénades ordinaires que la musique de l'Artillerie de Garnison avait l'habitude de donner en plein air sur la terrasse et au Parc Victoria. Les autorités militaires avaient jugé à propos d'envoyer ce corps de musique au camp de Petawawa, Ontario, alors qu'elles auraient dû trouver les moyens d'engager un dans la ville la plus voisine du camp.

Son Honneur le maire Lavigne et les autorités civiques de Québec, pour conjurer une situation aussi inattendue qu'inusitée, s'adressèrent à Joseph Vézina et le prièrent de vouloir bien aviser à combler cette très ennuyeuse et regrettable lacune. Vézina se mit à l'oeuvre et en peu de temps réussit à former un corps de musique bien balancé de 50 musiciens, recrutés parmi les membres de la Société Symphonique, de la fanfare Morin et des Cadets de St-Jean-Baptiste. A la grande satisfaction des citoyens et des touristes, ce corps de musique donna sur la terrasse trois soirs par semaine durant la saison d'été des concerts dont les programmes étaient forts attrayants.

La muse de Vézina pouvait avoir ses défauts, — quelle est donc la muse qui n'en a pas ? — mais celui de la paresse lui manquait. Vézina ne s'est pas contenté de s'attacher à un ou deux corps de musique, il en a créé un nombre étonnant dont voici la liste :

De 1868 à 1882, il dirige la fanfare du 9e Voltigeurs de Québec.

En 1874, il fonde le Corps de musique de Notre-Dame de Beauport dont il est le chef jusqu'en 1879, et la musique de l'Asile de Beauport, composée d'employés de l'Asile, qu'il dirige jusqu'en 1883.

En 1875 il fonde et dirige la Fanfare de Montmorency (aujourd'hui St-Grégoire), et est le chef du corps de musique de Charlesbourg.

En 1878, il a la direction de la *Total Abstinence Band*.

En 1879, il a la direction de la *Hibernian Band*, de la musique de St-Henri de Lauzon, est nommé chef de musique de l'Union Musicale de Québec, poste qu'il occupa jusqu'en 1885, et devient chef de la fanfare de la Batterie B à la citadelle jusqu'à sa retraite en 1912.

En 1881, il permute de la Batterie B à la Batterie A afin de demeurer à Québec. Il devient aussi chef de la musique du 8e Carabiniers Royaux, sous le Lieut-Col. O'kill Stuart.

En 1883, il est nommé chef de musique au Séminaire de Québec, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

En 1884, il a la direction du corps de musique de St-Romuald.

En 1885, fonde la société chorale des dames de St-Romuald, où il était organiste de la paroisse.

En 1886, permute une seconde fois de la Batterie A à la Batterie B, laquelle était revenue à Québec.

Complétons ce tableau avec le rôle qu'il remplit comme chef de musique des Cadets de St-Jean-Baptiste et, depuis 1917, comme professeur de musique à l'Académie Commerciale.

Vézina est aussi membre du Bureau de direction de l'Académie de Musique de Québec.

Quand on a parcouru cette énumération et que l'on se reporte

par la pensée au labeur que lui a imposé jusqu'à présent l'instruction et la direction des corps de musique que j'ai cités, on se demande si Vézina a jamais eu de loisirs et ce qu'il en a fait.

A mon humble avis, à l'exception de son voyage en Europe en 1908, depuis 1867, il n'a jamais eu de loisirs, excepté l'intervalle qu'il faut pour s'éponger le front ou griller un cigare. Ça n'est pas extravagant.

Se figure-t-on ce que l'instruction de ces corps de musique représente de leçons de solfège, de mécanisme, de doigté, de courses et répétitions ?

Se fera-t-on une idée approximative de ce labeur, de la patience à exercer, des moments d'anxiété et de découragement à traverser ?

Mais aussi le moindre succès l'en dédommageait et lui ravivait l'âme. Et voilà ce qui explique pourquoi il est encore chef de musique.

Un musicien du tempérament de Vézina ne pouvait certes se borner au professorat, à l'instruction et à la direction de corps de musique. Sa muse devait tout naturellement l'inciter à donner libre cours à son imagination, à l'expression de ses sentiments en musique. Telle a été la nature de ses loisirs.

Rien de surprenant que en dehors de ses opéras-comiques, il ait écrit et publié nombre de pièces détachées, marches, valse, polkas, gavottes, dont voici la liste aussi complète que possible :

1872 - *The Canadian Rifles*, valse dédiée au Lt - Col. E. Panet, commandant du 9e Voltigeurs.

1876 - *Les Roses d'Or*, valse dédiée au Lt-Col. T. Bland Strange, commandant de la Batterie B.

1877 - *Fleur de Mai*, valse dédiée au Lieutenant - Gouverneur, l'hon Luc Letellier de Saint-Just.

1879 - *Alice*, valse dédiée au Lt-Col. C. E. Montizambert, commandant de la Batterie B.

1880 - "*B*" *Battery Officers*, galop, dédié aux officiers de la Batterie B.

1880 - Mosaïque d'airs Canadiens pour musique militaire, exécutée par les musiques réunies à Spencer Wood sur l'invitation de Son Hon. le Lieutenant Gouverneur T. Robitaille, à l'occasion de la grande célébration de la S. Jean-Baptiste.

1880 - *Cupid Polka*, dédié au Lt-Col. Wilson.

1881 - *Toujours Aimée*, valse dédiée au Lt-Col. Stuart, commandant du 8e Carabiniers Rouges.

1881 - *Estrella*, valse dédiée au Comte de Premio-Réal, consul d'Espagne.

1882 - *The Noon Gun*, galop, dédié au Lt-Col. de la Cherois Irwin, commandant de la Batterie A.

1883 - *Ton Sourire et Souffle Parfumé*, vales dédiées à madame Adelina Patti.

1883 - *Grande Fantaisie Caractéristique* pour harmonie, exécutée à New-York par la fameuse musique du 7e régiment, sous la direction de C. A. Cappa.

1883 - *Le Mont Cénis*, allégo de concert, dédié à C. A. Cappa chef de musique du 7e régiment de New York.

1886 - *La Brise*, valse, dédiée à M. J. W.

Gregory, commodore du club de Yacht.

1886 - Chant des Amateurs du Club de Raquettes de l'Union Commerciale, ainsi qu'un quadrille écrit sur le même chant et dédié à M. Henry A. Bédard, président de l'Union Commerciale.

1887 - *Le Jubilé de la Reine*, marche dédiée au Lt-Col. Duchesnay alors commandant du district de Québec.

1888 - *Yeux Créoles*, valse, dédiée au Lieutenant Gouverneur l'Hon. L. A. R. Angers.

1891 - *Conversazione*, gavotte pour orchestre dédiée au Septuor Haydn, exécutée à l'Académie de Musique par la Mendelssohn Quintett Club.

1894 - *Ice Palace*, polka à l'occasion de l'érection du palais de glace sur l'Esplanade lors du grand carnaval.

1901 - *Royal Grand March*, dédiée à Son Altesse Royale le duc d'York avec la gracieuse permission de Son Altesse et exécutée sur la Terrasse par quatre musiques réunies à l'occasion de la visite à Québec du duc d'York (aujourd'hui Georges V).

1905 - *Friskarino*, ouverture, éditée chez Samuels, Boston, et exécutée avec succès au Parc Sohmer de Montréal, sous la direction de feu Ernest Lavigne.

(à suivre)

N. LeVASSEUR

Variétés



Délicatesse et charité

Un curé de Paris avait invité un grand musicien à contribuer au succès d'une fête organisée en faveur d'une bonne œuvre.

À l'issue, reconnaissant, le curé offrit quelques pièces d'or (c'était en 1902). Par délicatesse il les avait mises dans un oeuf de Pâques.

Le musicien ouvrit l'oeuf, prit les pièces et les rendit au pasteur : "M. le curé, fit-il, c'est contraire à mon régime : dans les oeufs, je ne puis prendre que le blanc,

"mon médecin m'interdit absolument le "jaune".

Dans cet assaut de délicatesse le charitable artiste resta vainqueur.

Esprit d'apropos ?

Dans un temple protestant, un prêche assommant, d'une longueur invraisemblable.

Aussitôt fini, le baryton soliste entonna à l'orgue l'air d'*Elie* de Mendelssohn : "It is enough, now Lord let me die". C'en est trop, Seigneur, laissez-moi mourir !..

MUSIQUE D'ÉGLISE

Organisation pratique des Scholæ grégoriennes *

L'organisation du chant dans les collèges et pensionnats sera, semble-t-il, plus facile encore. On pourrait citer avec éloge ce qui a été accompli dans une maison d'éducation. Cependant, la plupart ont-elles contribué autant qu'elles l'auraient pu au progrès du chant paroissial ? Qui oserait le dire ? L'enseignement du chant d'Eglise figure-t-il seulement au programme des études ? Y a-t-il des cours de chant grégorien, comme il y a des cours de solfège et des leçons de piano ? Le congrès de Paris demandait déjà qu'on voulut bien faire à la sainte liturgie et la musique sacrée, en particulier, la place à laquelle elle a droit dans toute éducation vraiment chrétienne. A-t-on songé à réserver chaque semaine l'heure de chant ? à faire rentrer dans le cours de solfège les notions de musique grégorienne ? La Schola est-elle en honneur au moins autant que la fanfare ?

Que ne pourrait-on pas attendre d'une bonne organisation ?

Elle est plus nécessaire encore dans les séminaires. Le *Motu proprio* leur trace le programme des études grégoriennes et spécifie le devoir des supérieurs et des maîtres de chant.

Relisons l'article 25: « Dans les séminaires des clercs et dans les instituts ecclésiastiques, suivant les prescriptions du Concile de Trente, que tous cultivent avec soin et amour le chant grégorien traditionnel..., et que les supérieurs soient, sur ce point, larges d'encouragement et d'éloges envers leurs jeunes subordonnés... Qu'on favorise parmi les clercs la fondation d'une *Schola cantorum* pour l'exécution de la polyphonie sacrée et de la bonne musique liturgique. »

L'article 26 prévoit dans les leçons données aux étudiants ecclésiastiques, des cours d'esthétique musicale, où seront exposés « les principes et les règles de la musique sacrée... » « afin que les clercs ne sortent pas du séminaire dépourvus de ces notions... nécessaires à la pleine culture ecclésiastique ».

De l'observation de ces articles dépend l'avenir du chant grégorien, et la réalisation pratique des volontés de l'Eglise, sur un point de si haute importance. Sans la compétence pratique du clergé, la réforme grégorienne perdra ses meilleures chances de succès. Pour donner tous ses résultats, c'est au petit séminaire que l'enseignement du chant doit commencer. Est-il excessif de demander qu'il y figure comme toutes les autres matières de classe, qu'il ait son professeur attitré, ses heures réglementaires, ses examens trimestriels, ses récompenses inscrites au palmarès de chaque classe, au même titre que le grec, l'algèbre ou les langues vivantes.

Dans la plupart des maisons, le maître de chapelle cumule ses fonctions avec celle d'un autre enseignement déjà chargé. La fatigue qu'il doit s'imposer est souvent au-dessus de ses forces. C'est ce qui explique les changements fréquents de maîtres de chapelle.

A ce premier inconvénient s'ajoute celui du manque de temps. Pie X se souvenait sans doute d'avoir connu ces difficultés quand il intervint pour les solutionner. Il voulait que l'on consacrat deux heures par semaine à l'étude du chant (c'est le temps minimum accordé aux autres matières du programme), et il ajoutait que, sur ces deux heures, ne devait pas être pris le temps nécessaire à la préparation des offices.

Les maîtres de chapelle triompheraient d'aise s'ils disposaient de la moitié de ce temps. Ils ne seraient plus réduits à empiéter sur un confrère, toujours préoccupé qu'une répétition, en compromettant deux lignes d'un devoir, ne compromette le succès d'un examen.

La formation de la *Schola* est de première importance dans les séminaires. Ce sont elles qui assurent le service de la tribune. Pour les constituer et les outiller, il en coûtera un grand effort au maître de chapelle. Mais qu'il ait soin de noter soigneusement sur son livre de chant les parties qu'il confie à chacun de ses

* Voir *La Musique* No 41.

groupes, Schola des plus jeunes, Schola des aînés. Ces indications seront précieuses les années suivantes, et lui permettront de préparer plus rapidement les offices.

On veillera avec grand soin au recrutement de ces groupes choisis de manière à remplacer les partants par de nouvelles recrues déjà formées. On disposera de la sorte d'un fonds de voix bien entraînés, sur lesquelles on pourra compter.

Avec les leçons de chant, viendront les beaux offices. Chaque séminaire les voudra parfaits. Ne serait-il pas à désirer qu'ils soient chantés intégralement tous les dimanches ? Nous n'avons jamais vu les élèves se plaindre de leur longueur parce qu'ils les chantaient, même quand le programme comportait les beaux et longs traits du Carême, si aptes à nous faire prolonger le temps de la méditation et de la prière. Ces plaintes ne viennent que de ceux qui ne les chantent pas.

C'est un progrès désirable, en plusieurs endroits déjà réalisé, que le chant des petites heures aux fêtes plus solennelles. Pourquoi les complies ne deviendraient pas à certains jours et même tous les dimanches, la grande et poétique prière du soir.

Les séminaristes se formeront surtout à la piété d'Eglise par la pratique des offices. C'est de jeune âge qu'ils doivent s'éprendre de toutes les beautés de la liturgie. Ils chanteront avec bonheur les premières Vêpres des fêtes ; ils prendront une part active aux processions de S.-Marc et des Rogations. Avec eux et pour eux on organisera parfaitement tout l'office des derniers jours de la semaine sainte, et s'il est possible, on célébrera par une grand'messe, comme c'est l'usage à St-Sulpice, les fêtes de première et de seconde classe. Il restera encore

assez de messes basses pour satisfaire le goût de ceux qui les préfèrent.

Les futurs prêtres ont tout à gagner, semble-t-il, à développer leur piété dans ce sens. Ne seront-ils pas les ministres de la prière publique ? N'est-ce pas dans le bréviaire et le missel qu'ils iront chercher la règle et la formule de leur oraison ? Rites et chants doivent de bonne heure leur devenir familiers. C'est l'antique méthode de l'Eglise. Dom Guéranger en a montré la féconde influence.

D'autres ont résolu de s'en inspirer, dans l'éducation des clercs. Ce fut la pensée constante du Père d'Alzon, quand, voulant faire des hommes d'Eglise, il pensa que le plus sûr moyen était de les faire vivre et respirer, en communion étroite avec l'Eglise, par l'amour et la pratique de la liturgie, la psalmodie quotidienne du bréviaire, la célébration de ses solennités. Le procédé a pu paraître bien moyen-âgeux. Mais ceux qui l'ont pratiqué, parce qu'ils s'abreuyaient aux sources traditionnelles, n'en ont pas moins été à l'avant-garde de toutes les initiatives hardies, et de toutes les formes d'apostolat moderne.

De tels exemples portent déjà leurs fruits. Si nos séminaires peuvent s'en inspirer utilement, ils formeront, plus sûrement encore, les initiateurs compétents qu'il faut à la restauration grégorienne.

Aidés par les maîtres de l'école libre, par les religieuses chargées d'oeuvre, les prêtres travailleront avec ardeur, et dans nos chrétiennes paroisses, les fêtes religieuses retrouveront leur antique popularité.

Abbé Charles Vandewalle.



LE CHANT CHORAL*

Alto ou contre-ténor, ténor

Toute une catégorie de voix, extrêmement précieuses, n'est guère utilisée en ce pays, dont les services, en musique sacrée surtout, seraient bienvenus; les altos hommes. Disons-en, par une transition naturelle des voix de femmes aux voix d'hommes, quelques mots sur leur nature, leur production, la façon de les utiliser.

Il se trouve assez souvent des voix très élevées de ténors légers qui n'ont guère de timbre bien accusé, mais qui peuvent atteindre à des hauteurs vertigineuses et cela sans efforts. De tels organes chantent sans fatigue de *la* à *ré* ou *mi* audessus de la portée, une fois bien entraînés. Elles n'ont rien d'attrayant en solo; en chœur, elles donnent un relief étonnant à une partie d'altos qu'elle chante à l'octave aigu de ce qui est écrit pour alto.

Sans doute ce genre de voix n'est pas commun; il est plutôt assez rare, et pour y suppléer on a recours à un autre procédé. Il consiste à dresser des voix de barytons ou de basses qui n'ont rien de remarquable et sont parfois de qualité médiocre, à chanter en voix de fausset. Le développement se fait comme pour les voix d'enfants en partant de l'aigu sur la voyelle *ou* et en descendant de manière à croiser le registre

inférieur. Le directeur obtient parfois des résultats surprenants de telles voix qui autrement ne donnaient qu'un rendement peu satisfaisant.

En Europe, et spécialement en Angleterre et en Italie, ce double procédé de production vocale sert à alimenter les sociétés chorales de chanteurs altos d'une précieuse efficacité.

Richard Terry, l'excellent maître de chapelle à New-Westminster Abbey, n'emploie à la partie d'alto que des contraltos hommes.

Pareillement Mgr Casimiri dont la Societa polifonica, entendue ici même à Québec en 1919, vient de remporter un éclatant succès dans sa tournée récente en France (1) confie les parties d'altos, une ou deux suivant le cas, à des voix d'hommes. Nulle idée de ridicule ne vient, comme par ici, s'attacher à cette pratique où les directeurs trouvent un appoint précieux.

La partie d'alto est peu facile et beaucoup moins attrayante que le soprano; elle est même assez ingrate au double point de vue vocal et musical. Elle exige de l'aplomb dans la lecture, de l'adresse vocale

(1) Les villes, où ils avaient donné un concert ont toutes demandé un autre audition lors de leur retour à Rome, et dans un concert à l'Opéra de Paris, le public a bissé jusqu'à quatre morceaux.

* Voir *La Musique* No 41.

dans l'usage des registres ; bref, une expérience et une maturité rare, très rare chez les jeunes.

Les voix d'hommes, ajoutées à celles des altos enfants confèrent à ces dernières, en retour de leur fraîcheur, une vigueur et, surtout dans le grave, un éclat qui leur manque.

Pour les chœurs d'église et les chants à quatre voix mixtes (S. A. T. B.) quelques voix de contralti hommes introduites dans la partie d'alto relèvent étonnamment la sonorité de cette partie, souvent sacrifiée, surtout quand on commet l'impair de la confier à des barytons chantant dans leur registre ordinaire. Nous invitons les maîtres de chapelle à tenter l'expérience : ils seront surpris des résultats.

Dans le développement de ce genre de voix factice il importe de viser, non pas tant à la puissance qu'à la qualité du son, lequel ne doit être ni rauque ni nasillard, mais aussi *naturel* que possible.

La tessiture propre à ces voix comprend une octave et quelques notes, disons de *si* bémol à *ré* (quinte du *sol* de la clé). Dans le chant choral, car il ne saurait être question de solo, de telles voix sont précieuses par les services qu'elles peuvent rendre surtout dans la musique *a capella* religieuse ou profane.

Bon nombre de sopranos, garçons, peuvent, même durant la mue, continuer à chanter (1) de cette façon (c'est-à-dire en voix de tête) sans endommager la voix d'homme qui

lentement s'élabore en sous-œuvre, telle la dentition définitive sous les dents de lait.

TENORS

Cette catégorie de voix comprend les ténors légers et les ténors robustes.

Comme une telle division concerne plus le chant en solo que le chant choral, nous ne nous y arrêtons que pour signaler un fait. C'est que depuis plusieurs années les voix robustes semblent avoir la vogue et que le style, la délicatesse de de touche, la qualité d'interprétation sont en défaveur auprès du public. indice assuré d'un fâcheux déclin du goût général.

Le timbre spécial du ténor est clair, aigu, pénétrant, sans rien de rauque, de gras, de lourd ni de rude.

L'étendue varie chez les différents sujets, du *ré* voisin de la première ligne de la portée jusqu'au la première signe supplémentaire supérieure. (2) — Les seconds ténors, ou si l'on préfère, les barytons martins (barytons élevés) ont comme tessiture l'octave de *ré* à *ré* en ajoutant les deux notes supérieures, *mi* et *fa*. Le chant à quatre voix d'homme (T. T. B. B.) exige des premiers ténors un usage plus fréquent des notes supérieures et plus de solidité dans le registre aigu. Pour réussir les effets de pianissimo, il est très utile, pour ne pas dire absolument nécessaire de faire travailler aux té-

(1) Il pourra, sans doute, se rencontrer des exceptions, de gosiers aphones ou à peu près, durant cette période de crise vocale.

(2) Encore une fois, il n'est point question ici du ténor soliste, mais des ténors de chœurs. Ceux-ci doivent donner facilement, en *pianissimo* comme en *fortissimo*, le *la* naturel et le soutenir avec aisance.

nors la voix de tête dans toute la région supérieure de la voix, (*sol* au-dessus de la cinquième ligne au *ré* supérieur) en rabattant la voix graduellement jusqu'au *ré* inférieur (quatrième ligne de la clé de *sol*), travail de patience et de longue haleine qui donne les plus heureux résultats aux directeurs et chanteurs qui ont la ténacité de s'y adonner consciencieusement. Pareille tactique amène un développement normal sans fatigue aucune de l'organe, et prévient le surmenage et la ruine amenée presque infailliblement par la pratique des notes élevées, en force, et sans préparation des notes inférieures.

Les ténors, jeunes gens surtout, sont anxieux de produire leurs notes élevées, fut-ce au prix d'effort

coûteux. Ils ne se doutent pas alors qu'ils abrègent de beaucoup la durée de leur voix et qu'ils la dépouillent à jamais de la fraîcheur et du velouté spécial aux jeunes voix et aux voix jeunes. Le chanteur avisé et prudent, le professeur éclairé ont soin de travailler assidûment le milieu de la voix et de ne tenter aucune incursion folle dans les notes hautes, avant d'avoir bien placé la voix.

On n'est pas ténor parce qu'une fois dans sa vie, on a réussi à décrocher un *si bémol* ou un *do*, pas plus qu'on n'est aviateur parce qu'on s'est élevé une fois en *aéro* jusqu'à cinq mille pieds.

(à suivre)

Octave BOURDON

La Vie Musicale à Paris



Nous sommes en plein printemps, malgré la pluie torrentielle et presque éternelle, mais les concerts ne diminueront pas jusqu'au premier juillet.

C'est l'habitude des grands musiciens de paraître à cette époque, donc nous n'aurons pas à nous plaindre sur la qualité des concerts.

Monsieur Serge Koussewitzky se dévoue toujours pour propager les oeuvres russes autant anciennes que modernes et ultra modernes. Au concert du 20 avril, à l'Opéra, la première audition du Troisième concerto pour piano de Serge Prokofieff, joué par l'auteur même, nous révéla le compositeur russe marchant sur la voie des futuristes et cubistes ; cela dit, les commentaires seront superflus.

A l'occasion de la semaine sainte nous entendîmes plusieurs concerts consacrés à la musique religieuse. Notons celui de la Schola Cantorum, et du quatuor Français, à l'église Saint-Jacques du Haut Pas.

Dans les derniers jours d'avril nous fûmes

visités par un excellent choeur hollandais surnommé "Mastreechter Starr". Le théâtre des Champs Elysées aurait dû contenir un public plus nombreux, car l'organisation hollandaise compte de très belles voix.

Les auditions du pianiste Dirk Schafer prouvèrent que nos exécutants sont de beaucoup supérieurs à certaines importations.

Nous avons parmi nous M. Marcel Dupré, de retour d'Amérique, et nous l'entendîmes dans ses deux récitals d'orgue, fréquentés par un public très empressé. Inutile de dire que ce fut un triomphe pour le maître de l'orgue.

Parmi les concerts d'ordre conventionnel notons ceux de la Société Nationale de Musique le concert de Mlle Nelly Martyl, soprano, de M. Gustave Cloez, pianiste, le concert des compositeurs futuristes Honegger et Ygouw, de Mme Zina Bory, pianiste, et le concert de la fanfare "La Sirène".

Une cérémonie touchante a eu lieu le 23 avril dans tous les théâtres de Paris, où, après la ma-

tinée ou pendant un entr'acte, on a apposé une plaque rappelant le nom des comédiens et des membres du personnel du théâtre tués à l'ennemi.

M. Isidore Philipp, professeur au Conservatoire national, et M. Blair Fairchild, le compositeur du ballet "Dame Libellule", ont été élus membres honoraires de l'Académie Royale de Bologne.

Un de nos plus jeunes et de nos meilleurs ténors de l'Opéra-Comique, M. Casette, est mort à la suite d'un stupide accident de motocyclette. La disparition prématurée du jeune chanteur privera l'Opéra-Comique d'un élément vraiment artistique.

Je ne saurais pas passer sous silence la première représentation du "Fakir de Bénarès" un conte lyrique de Michel Carré mis en musique par M. Léo Manuel. L'oeuvre du jeune auteur ne révèle, malheureusement, aucune originalité.

L'excellent compositeur de mélodies, M. Félix Fourdain, vient de nous montrer un autre coin de son talent. C'est dans le domaine de l'opérette.

Ayant eu l'honneur de recevoir une invitation je me suis rendu au théâtre Apollo pour entendre *Dolly*. M. Fourdain a réussi dans sa tâche. Il nous a donné une musique piquante, gaie gracieuse et délicate. *Dolly* plaira à tout le monde. L'interprétation de Mlle Simone Judic fut brillante et spirituelle.

Une autre opérette bien réussie, "Manoeuvre de nuit", a été présentée au théâtre Cluny. L'auteur musical, M. André Colomb, nous procura une partition alerte et scintillante. *Manoeuvre de nuit*, opérette militaire, provoquera à toute époque des rires sincères, surtout quand les interprètes sauront saisir les intentions des librettistes MM. Heuzé et Arnaud.

Les amateurs d'opérettes n'auront pas à se lamenter au moins pour le moment.

La série des mélodies légères se poursuit. J'ai participé au théâtre des Ternes à une représentation des "Aviateurs au Couvent" de M. Emile Codey, musique de Rodolphe Hermann. L'oeuvre contient des pages musicales mélodieuses mais elle abonde en quantité. On ne saurait trop conseiller à l'auteur de recourir aux coupures, cela facilitera le succès de la partition.

M. Rouché, déviant un peu de ses intentions, nous présente quelques ballets à l'Opéra, plutôt pour satisfaire les touristes qui nous envahissent.

Artémis troublée, musique de M. Paul Paray, et *Frivolent*, de M. Jean Poueigh, sont les deux nouveautés de la saison printanière. On me dispensera de faire des commentaires car aucune de ces oeuvres ne mérite une analyse documentée. Les auteurs ont manqué leur but. M. Paul Paray est mieux comme chef d'orchestre (adjoint de M. Chevillard) tandis que M. Poueigh est décidément supérieur comme critique. Ils ne devraient pas sortir de leur métier.

Pour écrire de la bonne musique il faut de l'inspiration. Les deux auteurs manquent de cette qualité.

Un concert très intéressant fut celui de l'Association des chanteurs des Eglises de Paris, donné à l'église Saint-Roch. L'orchestre fut dirigé par le brillant directeur M. Albert Wolff, de l'Opéra Comique.

Le concert fut donné avec le concours de Mlle Laval.

Nous entendîmes ensuite *Le poème de la maison*, poème lyrique de M. Witkowski. Le compositeur s'est inspiré des vers de M. Louis Mercier et on peut ajouter que l'auteur a composé une partition puissante et expressive de musicalité.

Les fragments symphoniques sont moins brillants. La partie soliste tenue par Mme Croiza et M. Poulet faisait ressortir leur valeur d'interprètes.

Notons le concert Koussewitzky avec le concours du maître Cortot au piano.

Mme Guilbert, l'inimitable diseuse, rentrée d'Amérique, vient de donner plusieurs de ses séances uniques, dans la salle Gaveau. Malgré son âge, Mme Guilbert n'a rien perdu de sa vivacité et elle a su conserver son timbre, son originalité d'interprète et sa façon exquise de traduire la joie, la plainte, l'allure des vieilles chansons. L'accompagnement de M. Rickett fut extrêmement artistique.

Parmi les concerts de quelque importance il faut noter les suivants : Mme Rieder, soprano, M. Vladimir Rosing, ténor, Mme Rossi, pianiste, M. Perlemuter, pianiste, Arthur Kraeckmann, baryton américain qui devrait s'adonner plutôt aux études qu'aux concerts publics, Mlle Yvonne François, pianiste, et le concert de M. Louis Vierne, dévoué exclusivement à ses oeuvres.

Joseph de VALDOR.

Paris, le 29 mai 1922.

ÉCHOS ET NOUVELLES



Docteurs et diplômés

Notre revue est heureuse de présenter ses félicitations aux nouveaux docteurs en musique, MM. Gustave Gagnon, Joseph Vézina, Arthur Lavigne et J.-A. Gilbert, ainsi qu'aux professeurs agrégés de la nouvelle école de musique, spécialement à MM. J.-A. Bernier, H. Gagnon, O. Létourneau et J.-R. Talbot, que la *Musique* est fière de compter au nombre de ses collaborateurs dévoués.

La compétence et le dévouement de ces titulaires est un gage de succès pour cette section de la Faculté des arts. Dès l'an prochain un programme d'études musicales sera tracé et des examens préparés en vue des diplômes décernés par l'Université.

Cette initiative appelle une approbation sans arrière pensée, et mérite les encouragements de tous ceux qui désirent voir fleurir parmi nous un art musical réellement digne de ce nom et vraiment efficace en ses résultats. Jointe au geste du gouvernement fondant le prix d'Europe, elle complète, en haute sphère, le cycle des mesures d'encouragement données à la musique et stimule l'élan vers une culture musicale intense. Lorsque, dans toutes nos écoles élémentaires, on aura posé la base indispensable qu'est l'enseignement bien ordonné du solfège, tout sera parfait.

En attendant, nos félicitations réitérées à Laval et à ses musiciens.

Le « Prix d'Europe »

Mlle Anne-Marie Messénie, de Montmagny, a remporté le prix d'Europe, à la suite du concours tenu à Montréal le 20 juin.

Mlle Messénie est la fille d'un Français qui demeure au Canada depuis plusieurs années et qui a épousé une Canadienne. Élève de Mme Berthe Roy, pour le piano, elle postulait le prix d'Europe avec sept autres concurrents, dont quatre pour le piano, deux pour le chant et un seul pour le violon.

Le jury était composé de MM. Achille Fortier, Arthur Laurendeau et Joseph Saucier, de Montréal, et de MM. Omer Létourneau et Robert Talbot, de Québec.

La bourse de \$50.00 instituée par l'Académie de Musique de Québec a été décernée à

Mlle Rolande Laporte, de St-Jacques-l'Achigan. Les examens de ce concours, auquel quatre concurrents prenaient part, ont eu lieu le samedi 17.

Les nôtres à Paris

— M. Victor Brault a donné un concert en la salle Gaveau le 2 juin dernier avec le concours du pianiste Léo-Pol Morin. M. Philippe Roy, le distingué commissaire du Canada en France, avait tenu à accorder son patronage aux deux artistes canadiens.

Le succès de M. Brault fut très vif. En outre de mélodies de Fauré, Debussy, Ravel, Rhené-Baton et Roussel, M. Brault chanta, accompagné par les auteurs, des oeuvres des compositeurs Arthur Honegger et Alexandre Tansman.

M. Léo-Pol Morin joua avec sa maîtrise coutumière des oeuvres modernes et deux pièces de Rodolphe Mathieu.

Quelques jours auparavant, M. Victor Brault était le soliste aux Concerts Touche.

Il est très probable que nous aurons le plaisir d'entendre ici M. Brault à l'automne.

— Mlle Marthe Vennat, qui fait carrière au théâtre sous le nom de Mercédès Francis, est rentrée à Paris, de retour du Caire où elle a chanté la saison dernière, interprétant avec succès les principaux rôles des "Contes d'Hoffmann", de "Rigoletto" et de "Manon". Les journaux locaux se sont exprimés de façon élogieuse sur le talent de Mlle Francis.

La Villa Medici et les femmes

Deux jeunes artistes femmes étaient déjà en loge pour les concours de Rome de cette année : Mlle Bricka, peintre, et Mlle Quinquaud, sculpteur.

Une troisième logiste a été élue, une musicienne cette fois, Mlle Leleu. Celle-ci n'a que quatre concurrents : MM. Bousquet, Cariven, Bréard et Steck.

La Villa Medici avait déjà reçu trois pensionnaires femmes : Mlle Heuvelmans, sculpteur, et deux musiciennes, la regrettée Lili Boulanger et Mme Canal, qui y termine sa première année.

Une ou plusieurs des trois logistes de 1922 rejoindront-elles à Rome Mme Canal ?

Nouvelles revues

— Thomas Salignac, le célèbre chanteur français, vient de fonder une revue uniquement dévouée à l'art lyrique. Elle s'intitule *Lyrica*.

— Les violoncellistes se réjouiront d'apprendre l'apparition d'une revue, intitulée *Le Violoncelle*, qui se consacrera à étudier en détail tout ce qui touche à cet instrument. Cette revue est publiée à Paris.

Un concours

La *Revue des maîtrises*, qui se publie mensuellement à Nantes, a ouvert un concours de musique religieuse comprenant quatre catégories : 1o Une Messe à trois voix mixtes avec orgue obligé ; 2o un salut composé de quatre pièces au moins ; 3o un série de fauxbourdons dans les modes liturgiques ; 4o deux Cantiques sur un texte français ; 5o deux pièces d'orgue. Le concours se clos le 15 octobre.

Aux Etats-Unis

— L'Opéra de Chicago vient de s'assurer les services, pour la saison prochaine, d'une des artistes de la Troupe d'Opéra russe qui joue actuellement à New-York : Mme Ina Bowskaya, mezzo-soprano.

— Les conditions du concours pour le "Prix de Rome" américain sont ainsi réglées : Le candidat devra remettre au jury deux compositions, l'une pour grand orchestre, et l'autre écrite pour quatuor, trio ou tout autre genre considéré comme musique de chambre.

— La nouvelle association «Manhattan Orchestral Society» a donné son premier concert le dimanche de Pâques. Cet orchestre, recruté parmi les musiciens des grands théâtres new-yorkais, est basé sur le principe d'une coopérative. Il compte soixante-dix membres.

— La «People's Opera Company» annonce une nouvelle série de représentations d'opéra qui seront données le dimanche après-midi au Langacre Theater.

— Un chef d'orchestre allemand, Bruno Walter, chef de musique à l'Opéra de Munich, a accepté de diriger trois concerts de la New York Symphony l'hiver prochain. B. Walter est né à Berlin en 1876. Il fut élève de Ehrlich, de Bussler et de Radecke. Successivement chef d'orchestre des principaux théâtres de Cologne, Hambourg, Breslau, Berlin, M. Walter devint en 1901,

chef de l'opéra de Vienne et y demeura douze ans. En 1914 il succéda à Félix Mottl comme directeur de la musique et premier chef d'orchestre de l'Opéra de Munich.

Bruno Walter est reconnu comme un des meilleurs interprètes des grands classiques de Mozart en particulier, auquel il consacra plusieurs cycles de concerts fort remarquables.

Une nouvelle étoile

— Parmi les nouvelles recrues du «Metropolitan» signalons le jeune ténor italien Lauri Volpi. Doué d'une voix enchanteresse, à la fois puissante et douce et qu'il conduit avec beaucoup de méthode, Volpi a été l'artiste le plus en vedette de la saison dernière à La Scala de Milan, sous la direction de Toscanini.

Engagé à Monte Carlo, il triompha dans les oeuvres italiennes. Le jeune chanteur apparaîtra à l'Opéra Royal de Madrid et au Lyceo de Barcelonne, puis il se rendra en Amérique du Sud où il doit chanter à Buenos-Ayres avant d'entreprendre sa saison de New York.

Informations

— Le jeune violoniste Arthur Leblanc, remis de sa récente maladie, partira bientôt pour le Golfe. Il doit donner un concert à Rimouski le 26 juin.

— Nous signalons l'apparition du "Dictionnaire des Musiciens" publié par les SS. de Sainte-Anne de Lachine et donnerons dans un prochain numéro un compte rendu de cet important ouvrage, appelé à rendre d'immenses services.

L'Institut de l'Art vocal

L'Institut de l'Art vocal a donné son concert annuel en la salle Loyola le vendredi 2 juin.

Attrayant programme, allant de la simple mélodie au grand air classique, qui se terminait par un acte lyrique interprété par Mlle Marguerite Fiset et M. Antonio Lamontagne, où l'on sentait la main de l'homme de théâtre qu'est M. Xavier Mercier.

Un amusant lever de rideau, joué avec entrain par Mlle Lucienne Gravel et M. Ernest Lavoie, eut le don de mettre l'auditoire en gaieté.

*VARIÉTÉS***L'opinion de Stravinsky sur Tchaïkovsky**

Il y a quelque temps, l'occasion m'a été donné de témoigner publiquement mon amour pour l'art de Tchaïkovsky. Les commentaires qu'a provoqués ce témoignage ont mis en doute ma sincérité et ont généralement fait entendre que j'avais agi dans cette circonstance par amitié pour le ballet russe qui venait de monter une des principales oeuvres de ce maître, "la Belle au Bois dormant." Je désire insister sur le fait que je me suis toujours senti en communion avec l'esprit qui anime la musique de Tchaïkovsky, ou, si l'on préfère, avec le sens de son art. L'amour que j'ai pu ressentir pour "Boris Godounov" ou pour une symphonie de Borodine et l'estime que je leur conserve n'implique en rien mon adhésion à la tendance des "cinq", dont on a eu peut-être tort de voir en moi un continuateur. Je me sens beaucoup plus près d'une tradition qui serait fondé par Glinka, Dargomijski et Tchaïkovsky. Car le russisme des "Cinq" s'est manifesté surtout en opposition à l'italianisme conventionnel qui régnait alors en Russie et a trouvé sa voie dans un pittoresque qui a frappé l'imagination du public étranger. Mais cette époque est révolue : l'opposition à l'italianisme n'a plus de raison d'être et nous trouvons une toute nouvelle saveur à des oeuvres où s'est manifestée la nature russe en dehors de ce besoin d'opposition et sans l'aide de ce pittoresque qui me paraît lui-même aujourd'hui parfaitement conventionnel.

Tchaïkovsky porte un chapeau haut de forme avec une chemise russe et

une ceinture, tandis que les "cinq" se sont revêtus d'un costume de boyard, qui d'ailleurs n'était plus de mise à l'époque où ils vivaient. On reproche à Tchaïkovsky d'être Allemand. Quelle blague ! Le confondrait-on par hasard avec le grand pianiste Antoine Rubenstein ? Tchaïkovsky n'est-il pas avant tout un mélodiste, ce qui n'est pas le cas des Allemands, lesquels confondent la mélodie avec le thème. Et sa mélodie n'est-elle pas plus russe dans son essence que les valse de Sadko ou de Sheherazade ? On lui reproche aussi d'être vulgaire. Il me semble que le vulgaire est surtout ce qui n'est pas à sa place. Or, l'art de Tchaïkovsky, étant dépourvu de prétention, ne peut pas tomber dans ce défaut. L'accent de chansons d'ouvriers ou le parfum de boudoir de 1882 qui s'en dégagent ici et là me paraissent plus risibles que choquants. Son pathétisme est en lui une nécessité qu'on peut ne pas aimer, mais qui ne prend pas la prétention d'un idéal d'art et par conséquent n'altère pas la direction générale de son oeuvre.

Il y a quelques années, on appréciait la musique russe comme une musique nègre. Pas un critique qui ne parlât d'elle en se servant du terme "sauvage et raffiné". A cette époque le pittoresque des "cinq" était de mise. Il est temps d'en finir. Les décors russes ne sont plus obligatoirement des tapis d'Orient. Et la musique russe peut nous parler d'autre chose que la Russie d'avant Pierre le Grand. Ceux qui ne peuvent pas franchir ce pas et se détacher des notions convenues deviendront fatalement ce qu'on appelle des "pompiers".

Igor Stravinsky.

« Le Figaro », Paris

CHANTEZ EN FRANÇAIS

Catalogue de Mélodies nouvelles, chantées pour la première fois au Canada cet hiver, adressé sur réception de 3 cts pour affranchissement.

MUSIQUE RELIGIEUSE POUR TOUTES LES FÊTES DE L'ANNÉE

Musique spéciale pour Fêtes et Distributions de prix, Examens des Académies et Conservatoires de musique du Canada.

Nous avons TOUT ce qui est joli en musique Classique et Moderne.

RAOUL VENNAT :: 642, rue St-Denis, Montréal

— Tel. Est 3065 —

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé.....\$ 500,000.00
Actif du Fonds de Pension le 31 déc. 1921 2,438,979.66

\$2,438,979.66

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1921

Années	Sections	Sociétaires actifs	Pensions	Actif
31 déc. 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 " 1912	294	19,326	39,211	284,355.82
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 " 1918	560	41,259	77,419	1,463,440.43
31 mars 1921	646	59,756	113,612	2,438,979.66

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les PREVOYANTS DU CANADA, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général

Siège social : Edifice «Dominion», 126, rue St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Ch. 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gérant.

Téléphone 1163j

Maison fondée en 1822

ROCH LYONNAIS Fils

LUTHIER

Réparation d'instruments de musique en bois et en cuivre

OUVRAGE GARANTI

11, rue des Fossés,

St-Roch, Québec.

COURS ET LEÇONS

INSTITUT DE L'ART VOCAL DE QUÉBEC

XAVIER MERCIER

de l'Opéra-Comique de Paris et du Covent Garden
de Londres.

13, RUE STE-URSULE — Tél 4341

Mme ISA JEYNEVALD

1er prix de Chant et d'Opéra du Conservatoire de
Lyon, France, des grands théâtres, Lyon,
Toulouse, et des Concerts Colonne de Paris.

J. - A. GILBERT

PROFESSEUR DE VIOLON

334, rue St-Jean

Tél. 3156

LOUIS GRAVEL

Ex-Élève du Conservatoire de New-York
"Institute of Musical Art"
CHANT

Studio : 320, rue St-Joseph

Tél. 6908 (Rés 5302-J)

J. - ARTHUR BERNIER

Ex-élève de Alexandre Guilman et F. Fourdrain
Membre de la Société des Auteurs et
Compositeurs de Paris.

PIANO — ORGUE — HARMONIE

14, rue de Salaberry

Tél 2134

HENRI GAGNON

Organiste de la Basilique

Studio : 8, rue St-Flavien

Tél. 1035

GEORGES E. CHOUINARD

Organiste et Professeur de Musique
Enseignement théorique, méthode Danhauser

17½, rue Ste-Famille

Tél. 844

A. PARADIS

Lauréat de l'Académie de Musique de Québec.

LEÇONS DE VIOLON

Studio : 163, rue d'Aiguillon

Tél. 6206-J

OMER LÉTOURNEAU

Organiste et Professeur de Musique

53, rue Boisseau

Tél. 1461

Germaine Lavigne

Élève de Mme Berthe Roy. Lauréat de l'Académie de Musique
Prendra un nombre limité d'élèves
à son domicile et en dehors, pour l'enseignement
du piano et de la théorie musicale.

Tél. 1241

Résidence : 272, rue St-Cyrille.

J. - ANDRÉ JACQUES

Organiste à l'église St-Patrice
PROFESSEUR DE PIANO, CHANT, ORGUE

83, rue St-Luc

Tél. 1298

J. - EDOUARD OUELLET

Lauréat de Piano et d'Orgue
à l'Académie de Musique de Québec.

LORETTEVILLE.

J.-M. SOULARD

Brevét d'enseignement de l'Académie de Musique

PIANO, ORGUE, THÉORIE

Studio ; 312, rue St-François

Tél. 5091w

J.-ROBERT TALBOT, Violoniste-Compositeur

Brevet d'enseignement de l'Académie de Musique.

Ex-élève du Conservatoire de New-York : INSTITUTE OF MUSICAL ART
VIOLON, SOLFÈGE, HARMONIE ET COMPOSITION

Studio : 81, rue d'Artigny.

Tél. 1834

L'Harmonie de Québec Inc.

Capt. Chs. O Neil, Directeur

Accepte engagements pour concerts, réceptions, parades, etc.

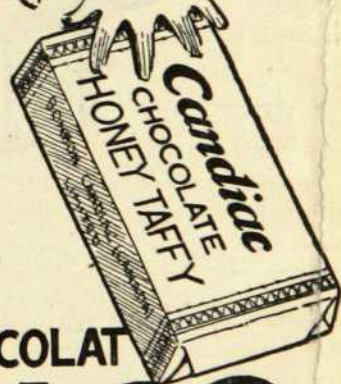
S'adresser à : Edmond Pouliot, 21, rue St-Patrice.

Tél. 6739J



LES barres au chocolat sont une des friandises les plus raffinées, les plus exquisés, les plus appréciées des gourmets. — Les nôtres sont la perfection même; elles contiennent soit des noix pilées, du miel des raisins ou une crème parfumée aux extraits de vanille, de fruits ou de menthe, le tout recouvert de chocolat de premier choix. Leur goût est d'une finesse incomparable. Essayez-les.

Les BARRES AU CHOCOLAT sont en vente à Québec. Demandez-les.



BARRES AU CHOCOLAT

CANDIAC

Caramel Bar
Coconut Bar
Cherry Bar
Strawberry Bar

Vanilla Bar
Cream Center Bar
Dipped Nut Bar
Marshmallow Honey

Marshmallow Sultana
Marshmallow Nut Bar
Honey Taffy Bar
Creolian Pecan Fudge

BONBONS CANDIAC (Canada) LIMITEE

LE PIANO

KNABE



C. ROBITAILLE Enr.

320, rue St-Joseph

Québec.

== Téléphone 2291 ==